



IDÉAGE FORMATION

## Formation mettre en place un projet de vie individualisé ou projet d'accompagnement personnalisé en EHPAD



### Cette proposition contient:

- La description du module de la formation.
- La présentation des objectifs de la formation.
- Le programme détaillé de la formation.
- Le(s) profil(s) formateur(s) pressenti(s) pour assurer l'action de formation.
- La proposition tarifaire relative à cette action de formation.

## Présentation du module:

Les EHPAD sont amenés à élaborer et mettre en oeuvre des projets de vie individualisés appelés aussi projets d'accompagnement personnalisés. Les projets de vie, plus que des projets de soins ont pour vocation de permettre aux résidents d'être acteurs de leur prise en charge et de favoriser une continuité de mode de vie entre le domicile et l'établissement. Ces projets se caractérisent par un plan d'actions à mettre en oeuvre dont les buts principaux sont de maintenir l'autonomie des personnes âgées et de répondre au mieux à leurs besoins et attentes. Ce module de formation se donne pour objectif d'apporter aux participants des outils méthodologiques et concrets afin de leur permettre d'élaborer et de mettre en oeuvre des projets personnalisés au sein de leur établissement.

## Objectif du module:

- **Comprendre** l'utilité du projet de vie individualisé.
- **Identifier** les champs d'application du projet de vie individualisé.
- **Mettre en oeuvre** le projet de vie individualisé.
- **Placer** le résident au cœur de son projet de vie.

## Public concerné:

L'ensemble du personnel de l'établissement et plus particulièrement les soignants et les cadres. Ce module de formation ne nécessite pas de pré-requis spécifique.

## Nos méthodes pédagogique:

Notre pédagogie repose sur l'apport de réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les participants. Pour ce faire, nous travaillerons à partir de l'existant de votre établissement et nous utiliserons les méthodes suivantes :

- Des apports de notions théoriques et surtout méthodologiques.
- L'analyse des pratiques professionnelles.
- Travail de réflexion en petit groupe sous la supervision de l'intervenante.
- Des études de cas apportées par l'intervenant et/ou les participants.
- Des Brainstormings.

## Durée: 3 jour(s)

## Programme détaillé de la formation:

[size=130]**Comprendre le concept de projet de vie individualisé** :[/size] **Réflexion sur les**

Idéage Formation SARL au capital de 10000 euros N°siret 75057286900048. 30 avenue du Rhin 67100 Strasbourg. 09 71 00 01 85 ou [www.ideage-formation.com](http://www.ideage-formation.com). Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 05387 67 auprès du préfet de la région Alsace.

## **représentations concernant les actes de la vie quotidienne :**

- En dehors d'un EHPAD, est-ce que tout le monde fait sa toilette de manière identique ?
- En dehors d'un EHPAD, est-ce que tout le monde mange à la même heure ?
- En dehors d'un EHPAD, est-ce que tout le monde se couche à la même heure tous les jours ?

## **Apports théoriques sur la notion de besoins individuels et de besoins collectifs :**

- Rappel rapide sur la notion de besoin.
- Les différentes classifications des besoins : intérêts et limites.
- Les notions de besoins secondaires et de besoins existentiels.
- La problématique de la satisfaction des besoins individuels dans une structure collective.

## **Identification des contraintes liées à la collectivité :**

- Les contraintes liées à l'hygiène.
- Les contraintes liées à la sécurité.
- Les contraintes liées à la vie en groupe.
- Les contraintes liées à l'organisation du travail.
- Les contraintes budgétaires.
- Les contraintes architecturales.

## **Identification des problématiques individuelles posées par la vie en collectivité:**

- Comment adapter la toilette aux habitudes d'un résident ?
- Comment prendre en compte le rythme de chaque résident ?
- Comment éviter de réveiller un résident trop tôt ?
- Comment proposer des temps d'animation adaptés aux goûts du résident ?

## **Le projet de vie individualisé comme outil d'articulation entre les exigences de la vie collective et le respect des habitudes de vie du résident.**

- Rappel sur le contexte législatif encadrant la mise en place des projets de vie individualisés : la loi du 2 janvier 2002.
- Réflexion autour des valeurs cardinales qui sous-tendent le projet de vie individualisé.

## **Les éléments clés des projets de vie individualisés :**

- L'accueil du résident.
- La prise en soin du résident.
- Le respect des droits et libertés du résident.
- La prise en compte des souhaits et attentes du résident.

## **[size=130]Délimiter le champ d'application du projet de vie individualisé :[/size] Les grands objectifs du projet de vie individualisé en EHPAD :**

- Permettre au résident de se (re)construire un nouveau projet de vie dans l'établissement.
- Permettre à l'équipe d'accompagner au mieux le résident dans sa vie au sein de l'établissement.
- Le maintien des capacités physiques, psychiques et sociales du résident.

## **Une approche globale du résident :**

- La prise en compte du contexte environnemental de la vie du résident (personnalisation de la chambre, matériel adapté...).
- La prise en compte des éléments physiques et médicaux ( prise en compte des capacités du résident, le maintien de l'autonomie...).
- La prise en compte de la vie sociale du résident (favoriser les liens sociaux, le maintien des liens avec la

famille...).

- Le soutien psychologique du résident.

[size=130]**Le recueil des informations pour l'élaboration du projet de vie individualisé** :[/size]

#### **Le recueil des informations sur le résident :**

- La période de recueil de données (avant ou après l'admission ?).
- Les personnes impliquées : l'ensemble du personnel ? la désignation d'un référent ?
- La présentation du référent au résident et à sa famille.

#### **Le recueil des informations :**

- L'élaboration d'une grille/fiche de recueil de données.
- Auprès de la personne et/ou de la famille.
- L'histoire et les habitudes de vie.
- Les souhaits et attentes du résident.
- Les goûts du résident (en termes d'alimentation, mais aussi d'animations...).
- Les désirs du résident relatifs à son accompagnement quotidien (hygiène, repas, lever et coucher...).

#### **La phase d'évaluation et d'observation :**

- L'évaluation des capacités et de l'autonomie du résident.
- La notion de toilette évaluative.
- L'observation de l'intégration dans l'établissement et des problématiques éventuelles du résident.

#### **Savoir adapter sa communication lors du recueil des informations :**

- Les attitudes verbales et non verbales.
- S'adapter aux difficultés de communication du résident.

[size=130]**La synthèse des éléments recueillis pour élaborer le projet de vie individualisé** :[/size]

#### **Identifier les éléments en lien avec le recueil des informations :**

- Éléments relatifs à l'aménagement intérieur.
- Éléments relatifs à l'organisation des soins.
- Éléments relatifs à la vie sociale de la personne.
- Éléments relatifs au rythme de vie de la personne.
- Éléments relatifs aux souhaits et attentes du résident.

#### **Envisager les actions à mettre en œuvre lors d'une réunion en équipe :**

- Constituer des groupes « projets de vie individualisés »
- Définir des objectifs.
- Identifier les modalités d'actions envisageables (au niveau de l'organisation des soins, des méthodes de soin, de l'adaptation de l'environnement, de la coordination entre les différents professionnels, des personnes impliquées dans la mise en œuvre...).

#### **Identifier la forme concrète du projet de vie individualisé :**

- Quelles formes peut prendre le projet de vie individualisé ?
- Comment le projet de vie individualisé peut-il être utilisé au quotidien ?
- Comment éviter que le projet de vie individualisé soit sous-employé ?
- Comment impliquer le résident et/ou sa famille dans l'élaboration du projet de vie individualisé ?

**Intersession (2 à 3 mois)** : Lors de la phase d'intersession, les participants seront amenés à réaliser des projets de vie individualisés en s'appuyant sur les connaissances acquises durant les 2 premiers jours de formation. Ils devront aussi consigner tout ce qui a posé problème, que ce soit lors du recueil de données,

mais aussi lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets. [size=130]**Mettre en œuvre le projet de vie individualisé et l'évaluer** :[/size] **Réflexion autour des problématiques rencontrées et proposition d'amélioration :**

- Au niveau organisationnel.
- Au niveau des objectifs à atteindre ou des actions à mettre en place.
- Face aux difficultés rencontrées avec le résident et/ou sa famille.
- Au niveau des souhaits et attentes du résident.

**L'évaluation du projet de vie individualisé :**

- Le rythme d'évaluation : trimestriel, semestriel, annuel ?
- Les personnes concernées par l'évaluation du projet de vie individualisé.

**La démarche d'évaluation :**

- Rechercher ce qui a été bénéfique pour la personne.
- Ce qui pourrait être amélioré.
- Ce qui n'a pas pu être mis en œuvre.

**Se positionner lors du bilan :**

- Savoir être satisfait des points positifs.
- Savoir accepter les points négatifs.